

AVIS PUBLIC OUVERTURE DES BUREAUX ET RENCONTRES DES ÉLUS

Veuillez prendre note qu'en raison de l'évolution du contexte épidémiologique et du plan de déconfinement annoncé par le gouvernement, les séances du Conseil de la MRC ne seront plus à huis clos, à compter du mois de mars.

Celles-ci se tiendront en mode hybride (présentiel et/ou à distance à l'aide d'un mode technologique) au choix des élu-es, en respect des consignes sanitaires.

Le Conseil de la MRC continuera de recevoir par écrit les commentaires ou questions des citoyens de la MRC leur étant adressés, avant toute séance, à l'adresse de la greffière, soit n.bilodeau@mrcdecoaticook.qc.ca, mais le public pourra également assister à la séance en respect des consignes sanitaires alors en vigueur. Le nombre maximal de visiteurs sera déterminé le jour même, en fonction de la capacité de la salle et des directives de la Santé publique et affiché à l'entrée des bureaux de la MRC.

Le télétravail n'étant plus imposé, mais **toujours suggéré** par les autorités, la population est invitée à communiquer avec les employés de la MRC soit par courriel ou par téléphone pour effectuer une demande et **avant** de se présenter aux bureaux. Le répertoire est disponible sur le site Web de la MRC.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Fait à Coaticook, ce 24 février 2022.

Nancy BILODEAU, OMA Greffière Directrice générale adjointe